



L'ESAT de Vivonne en autonomie énergétique

mardi 22 novembre 2016, par [lpe](#)

Basé à Vivonne, l'Esat Henri Bucher est le premier établissement médico-social de la région à devenir autonome sur le plan énergétique. En 2016, il réalisera plus de 50 000 € d'économies, grâce à une maîtrise complète de la chaîne de recyclage de ses déchets.

L'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) de Vivonne a réalisé en 2016 pas moins de 50 000 € d'économies en devenant autonome sur le plan énergétique. Cette initiative, saluée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Centre régional des énergies renouvelables (Crer), est unique dans la région, dans le secteur du médico-social. Par ailleurs, ces deux organismes souhaitent généraliser cette démarche vertueuse à d'autres établissements.

Depuis le début de l'année, la structure poitevine a mis en place une chaîne complète de recyclage de ses déchets d'espaces verts, de menuiserie et autres palettes de bois. À noter que pour cette nouvelle activité, l'Esat de Vivonne a investi dans trois broyeurs professionnels HEIZOHACK et a construit des bâtiments de stockage et de séchage.

Par le broyage, les déchets sont transformés en plaquettes de bois destinés à alimenter les deux chaudières bois & biomasse HEIZOMAT de l'établissement.

« Aujourd'hui, grâce à nos propres déchets, nous réalisons 500 m³ de plaquettes, ce qui est suffisant pour chauffer l'ensemble de l'Esat », se félicite Claude Poggioli, directeur du pôle vie professionnelle de l'association pour adultes et jeunes handicapés de la Vienne.

Avec ce projet qui s'élève à plus de 550 000 €, l'Esat a pu donner naissance à une nouvelle activité au sein de son établissement médico-social. Cinq postes ont été créés, dont quatre destinés à des travailleurs en situation de handicap.

Devenir producteur d'énergie

Pour aller encore plus loin, l'établissement a également entrepris de démarcher des entreprises et collectivités locales afin de récupérer leurs déchets de bois. « *Tout le monde s'y retrouve, souligne le directeur. Nos partenaires se voient décharger des coûts relatifs au traitement de leurs déchets. Et nous, nous avons de la matière première.* »

L'objectif est de parvenir à générer, dans les trois ans, 2 500 m³ de plaquettes pour fournir d'autres structures. L'IME de Vivonne, le Foyer d'hébergement de Vivonne, la Mas de Targé, la Mas d'Iteuil et le Foyer de vie du Chillou seront approvisionnés par l'Esat en plaquettes de bois pour chauffer leurs établissements respectifs. À noter qu'Henri Bucher va également entamer une démarche de certification CBQ+ (Chaleur Bois Qualité +) qui lui permettra de devenir officiellement producteur de combustibles bois. Cette dernière permet de valoriser le produit et d'en garantir sa qualité.